

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Rennes, le 27 juin 2013

Monsieur le Premier Ministre,

Le rapport de la Commission Mobilité 21 a été remis à Monsieur le Ministre Frédéric CUVILLIER le 27 juin 2013. Il traduit les conclusions de cette commission en matière de capacité et de priorités d'investissement de l'Etat pour les infrastructures de Transports.

La péninsularité et la périphéricité de la Bretagne sont des spécificités de notre territoire qui rendent particulièrement stratégiques les conditions de son accessibilité terrestre : stratégique pour notre développement économique et la compétitivité de nos industries, stratégique pour notre équilibre territorial.

C'est fort de ces convictions que les collectivités bretonnes se sont mobilisées comme aucune autre région de France pour le financement de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne Pays de Loire, composante structurante pour mettre Brest et Quimper à 3 heures de Paris, objectif national reconnu par le CIADT du 18 décembre 2003.

C'est dans la même cohérence d'actions que nous avons, avec l'Etat, engagé résolument les études préalables au débat public du projet de lignes ferroviaires nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire (LNOBPL).

Les décisions que vous serez amené à prendre prochainement concernant la stratégie de transport de la Nation revêtent donc, vous l'avez compris, un enjeu vital pour notre territoire.

Nous prenons acte de la priorité accordée par la Commission Mobilité 21 à l'engagement de la réalisation de l'interconnexion des LGV au sud de l'Ile de France et nous espérons que vous la confirmerez.

La commission retient le projet LNOBPL comme une composante à part entière de la stratégie nationale de transports. Nous en prenons acte avec satisfaction, en ce que cela témoigne de la compréhension de nos enjeux territoriaux et économiques, et en ce que cela lève, à notre sens, tout obstacle à l'organisation du débat public qui a fait l'objet d'une saisine de la CNDP par Réseau Ferré de France en décembre 2012.

Le projet LNOBPL traite de façon indissociable l'amélioration des infrastructures ferroviaires Rennes-Brest, Rennes-Quimper et Nantes-Rennes/Bretagne sud, avec les objectifs complémentaires suivants :

- garantir une liaison en 3 h entre Paris et Brest/Quimper,
- favoriser les échanges et les coopérations entre Nantes et Rennes,
- faciliter les liaisons entre l'ensemble des villes des deux régions, et les intégrer au réseau national et européen des LGV,
- assurer une desserte de qualité de l'Aéroport de Nantes-Notre Dames des Landes.

Les derniers éléments d'étude produits par RFF montrent que les gains de fréquentation qui en résulteront, assureront à ce projet d'un coût estimé (de 3 à 4 milliards d'Euros selon les variantes que nous privilégions) un bilan économique de qualité (3,5 à 3,8 % de TRI – Taux de Rentabilité Interne).

Après la finalisation des études préliminaires qui a longuement exploré les choix techniques possibles, c'est désormais au débat public d'apporter les éclairages nécessaires au choix des options qui feront l'objet d'un approfondissement au cours de la phase de l'avant projet sommaire.

Nos Collectivités, témoins des attentes de l'ensemble de la Bretagne, vous expriment solennellement la demande que le gouvernement, après analyse du rapport de la Commission Mobilité 21 :

- inscrive le projet LNOBPL dans une programmation prioritaire qui conduise à un engagement des travaux dans l'horizon réaliste pour cette typologie de projet
- confirme la poursuite du déroulement des études
- autorise Réseau Ferré de France à demander à la CNDP de relancer le débat public le plus rapidement possible.
- reconnaisse LNOBPL prioritaire au même titre que Bordeaux-Toulouse.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir afin d'évoquer notre projet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Monsieur Pierrick Massiot,
Président du Conseil Régional de Bretagne



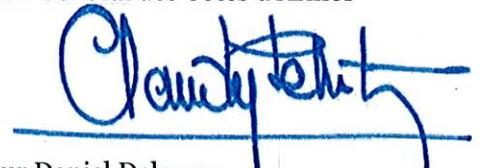
Monsieur Jean Louis Tourenne,
Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine



Monsieur Pierre Maille
Président du Conseil Général du Finistère



Monsieur Claudy Lebreton
Président du Conseil Général des Côtes d'Armor



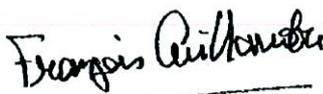
Monsieur François Goulard
Président du Conseil Général du Morbihan



Monsieur Daniel Delaveau
Président de Rennes Métropole



Monsieur François Cuillandre
Président de Brest Métropole Océane



Monsieur Bernard Poignant
Président de Quimper Communauté



Monsieur René Couanau
Président du Pays de Saint Malo

